

Action de la Suisse en matière migratoire dans la Corne de l'Afrique et au Yémen

Etat: Mars 2017

Contexte

Plusieurs facteurs de déstabilisation sont à l'œuvre dans la Corne de l'Afrique et au Yémen, provoquant des flux de migrants, de réfugiés et de déplacés internes. En effet, des conflits armés, de graves violations des droits de l'homme, mais aussi des catastrophes naturelles, la pauvreté, la raréfaction des ressources ainsi que le manque de perspectives et l'espoir de conditions de vie meilleures sous d'autres cieux sont à l'origine de mouvements migratoires au départ et au sein de cette région. Les réfugiés, les déplacés internes et les migrants empruntent partiellement les mêmes trajets, font appel aux services des mêmes passeurs et sont souvent confrontés aux mêmes dangers (migration mixte).

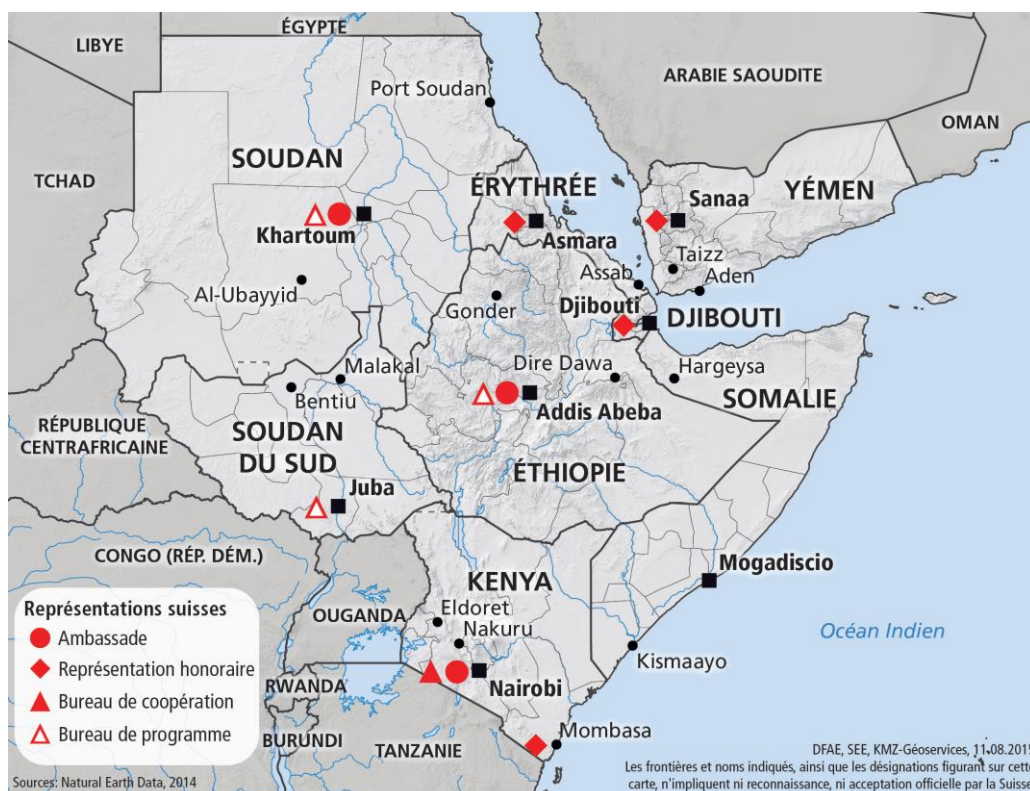
La grande majorité des personnes déplacées cherchent protection dans leur région d'origine. Cependant, certains réfugiés et migrants décident de quitter la Corne de l'Afrique. Il existe principalement trois routes migratoires, l'une se dirige vers le sud en direction de l'Afrique du Sud, la deuxième vers l'est en direction de la péninsule arabique et la dernière vers le nord, passe par le Soudan en direction de l'Égypte ou de la Libye et dans certains cas par la Méditerranée pour l'Europe.

Le phénomène est complexe et il est difficile d'assurer aux déplacés et aux migrants la protection nécessaire.

Dans la Corne de l'Afrique et au Yémen, les déplacements internes de population comme les mouvements migratoire transfrontaliers s'inscrivent dans le long terme, car pendant des années, voire des décennies, aucun retour n'est envisageable (déplacement prolongé).

Les pays de transit ou de destination de la région sont eux-mêmes en proie à la pauvreté ainsi qu'à des tensions politiques et sociales. Le Kenya, par exemple, est un pays de transit et de destination pour les migrants et les réfugiés de Somalie, du Soudan du Sud et de l'Éthiopie. L'Éthiopie abrite elle-même sur son territoire des Soudanais du Sud, des Somaliens et des Érythréens en quête de protection. Quant au Soudan, il accueille essentiellement des déplacés en provenance de l'Érythrée et du Soudan du Sud.

Le Yémen est un pays crucial pour l'accueil et le transit des réfugiés et les migrants à destination des pays du Golfe. Depuis l'éclatement du conflit armé, des Yéménites ainsi que des Éthiopiens et des Somaliens vivant au Yémen, cherchent refuge en Somalie ou à Djibouti. Par ailleurs, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud ainsi que le Yémen comptent de nombreux déplacés internes.



Stratégie de la Suisse dans la Corne de l'Afrique et au Yémen

La Suisse a adopté une approche interdépartementale (whole of government approach) pour la mise en œuvre de sa politique extérieure en matière migratoire dans la Corne de l'Afrique, au Soudan, au Soudan du Sud et au Yémen. L'engagement de la Suisse est coordonné par tous les services fédéraux concernés, comme la Direction du développement et de la coopération et la Direction politique du DFAE ainsi que le Secrétariat d'Etat aux migrations du DFJP. Elle s'articule autour de trois objectifs stratégiques:

- i. Protection dans la région et – dans la mesure du possible – dialogue bilatéral avec les États de la région;
- ii. Soutien au dialogue régional sur des questions migratoires dans le cadre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD);
- iii. Identification/mise en avant du potentiel qu'offrent les diasporas pour le développement des pays d'origine ainsi que des synergies possibles avec des programmes de développement régionaux, nationaux et locaux.

Le programme «Protection dans la région» vise à assurer dans les meilleurs délais une protection sur place aux déplacés et aux migrants en danger et à aider les pays de premier accueil à accorder leur protection conformément à leurs obligations internationales. Les pays de premier accueil bénéficient par exemple d'un appui pour mettre en place un système d'asile équitable et efficace, ainsi que pour améliorer les conditions de vie des personnes en quête de protection ou trouver pour elles des solutions durables. Il s'agit notamment de favoriser leur intégration, de leur permettre de subvenir à leurs besoins, de réduire leur dépendance à l'égard des organismes d'aide, d'assurer le moment venu leur retour dans la sécurité et la dignité ou leur installation dans un pays tiers.

Avec le soutien de l'IGAD, la Suisse entend renforcer la gouvernance migratoire aux niveaux régional et national. Il s'agit notamment de mettre en place des structures étatiques dans le domaine migratoire, ou d'améliorer celles qui existent, et d'institutionnaliser les plateformes pour les questions liées aux migrations ainsi que la coopération entre les Etats.

Du point de vue thématique, le projet de l'IGAD concernant la migration met l'accent sur la mise en place de structures et de compétences nationales sur la question de la migration mixte ainsi que sur les lacunes de protection existant dans ce contexte. S'ajoutent à cela d'autres phénomènes connexes comme la migration due à des catastrophes naturelles ou au changement climatique, la migration irrégulière (y compris la traite des êtres humains), les déplacements forcés, l'interaction entre migration et développement, etc. La protection et les droits des déplacés internes, des réfugiés et des migrants sont toujours placés au cœur des priorités.

Pour la Suisse, identifier/mettre en avant le potentiel qu'offrent les diasporas pour le développement des pays d'origine, c'est trouver des synergies entre les activités des diasporas et des programmes de développement nationaux, régionaux et locaux, et en tirer parti.

La Suisse est membre du Processus de Khartoum, une initiative commune de l'Union européenne et des pays de la Corne de l'Afrique.

Le but de cette initiative est de lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants en Afrique de l'Est et depuis cette région vers l'Europe, à améliorer la protection des déplacés et à renforcer le dialogue entre les pays d'origine, de transit et de destination. De plus, la Suisse s'engage pour l'*EU Emergency Trust Funds* en l'Afrique et du programme régional de développement et de protection mis en place par l'UE pour la Corne de l'Afrique, qui vise notamment à renforcer les capacités d'accueil et de protection des pays de destination et de transit.

Projets relatifs à la migration bénéficiant d'un soutien de la Suisse (sélection)

- Soutien financier du *Regional Mixed Migration Secretariat* (RMMS) à Nairobi : A travers l'analyse des flux migratoires mixtes ainsi que le travail de plaidoyer stratégique, le RMMS contribue au développement des politiques migratoires basées sur les faits. Ceci, dans le but de renforcer la protection et le respect des droits de l'homme des personnes déplacées et des migrants dans la Corne de l'Afrique.
- *Skills for Live Programme* : Le programme fournit une éducation de base à des jeunes vivant dans le camp de réfugiés de Kakuma, dans le nord du Kenya, ce qui leur apporte des perspectives pour l'avenir et plus d'indépendance économique. (Partenaire de mise en œuvre: Swisscontact)
- En collaboration avec *Finn Church Aid*, la Suisse soutient en Erythrée une institution nationale pour la formation des enseignants. Le projet vise à promouvoir la profession d'enseignant et à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles.
- *Darfur Livelihoods Programme*: Ce programme a pour objectif d'améliorer la situation économique des personnes vulnérables au Darfour. L'accent est mis sur l'obtention d'un revenu afin d'assurer des moyens de subsistance pour les déplacés internes, en particulier les femmes et les jeunes. (Partenaire de mise en œuvre: UNDP)

Informations de base

Nombre de projets en cours: 27

Budget 2016 pour des projets bilatéraux: CHF 9.8 millions

Budget 2016 pour des contributions versées à des organisations internationales: CHF 24 millions

Contact

Département fédéral des affaires étrangères

Division Sécurité humaine

pd-menschlichesicherheit@eda.admin.ch